

merce d'exportation, peuvent se renouveler chaque année. La surveillance d'un département de l'administration nationale suffit pour en assurer une exportation toujours croissante. Quant à l'exploitation forestière, songeons que nous possédons une étendue de forêts inégalée dans aucun autre pays, sauf peut-être dans la Russie et la Sibérie réunies. Nous n'avons même pas commencé à évaluer à sa pleine valeur notre richesse forestière. Par des méthodes judicieuses de conservation et de reboisement, on peut préserver cette richesse malgré l'exportation considérable. Comme le sait mon honorable ami, les provinces, qui s'occupent tant des forêts, se sont unies au gouvernement fédéral pour trouver les mesures propres à assurer la préservation des forêts.

Nous avons les pêcheries les plus considérables du monde et, encore dans ce domaine, il ne s'agit pas tant de restreindre l'exportation que d'assurer une protection efficace.

Quant aux minéraux, on peut affirmer que nous ne connaissons pas encore la richesse potentielle de nos mines. Je me demande ce que le peuple anglais ne donnerait pas aujourd'hui pour assurer la continuation des exportations de sa houille, produit fondamental dont l'Angleterre a tiré tant de revenus dans le passé. Si l'Angleterre connaît actuellement une telle dépression, c'est qu'elle a perdu les débouchés que trouvait l'un de ses principaux produits bruts. Nous connaissons la prospérité parce que nous avons continuellement agrandi les marchés où placer les denrées que nous produisons naturellement.

Je note, en passant, que dans sa tournée de la Nouvelle-Ecosse, l'été dernier, mon honorable ami ne s'en est pas tenu strictement à son opposition habituelle à l'exportation des produits bruts. Les discours qu'il a alors prononcés étaient plutôt adaptés aux exigences locales qu'au principe d'ordre général qu'il a défini. Il se trouvait à un certain endroit, quand les Etats-Unis ont imposé une taxe sur le gypse. Mon honorable ami en a profité pour protester contre les droits imposés par les Etats-Unis sur tous les articles qui entrent dans leur pays et pour affirmer que la Nouvelle-Ecosse, ainsi privée des débouchés auxquels elle a droit, devrait s'élever contre ces agissements d'une nation étrangère. Pourtant, le gypse est l'un de ces produits bruts dont l'exportation a rencontré l'opposition de mon honorable ami.

L'hon. M. BENNETT: Ce n'est pas tout à fait exact. J'ai dit que nous ne devrions pas continuer les échanges avec un pays en y faisant 65 p. 100 de nos achats, s'il refuse d'acheter chez nous, et j'ai indiqué que le gypse était le plus récent exemple de sa façon d'agir.

[Le très hon. Mackenzie King.]

Le très hon. MACKENZIE KING: J'ajoute qu'à cette époque le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, auquel mon honorable ami voulait être utile, par l'intermédiaire de son ministre des Mines, demandait aux ministres fédéraux du Commerce et des Finances de persuader le gouvernement américain qu'il devrait abolir ou réduire les droits, afin de rendre possible la continuation de l'exportation du gypse à l'état brut, aux Etats-Unis.

Quant à l'exportation des matières premières d'un pays, il faut tenir compte de l'état de son développement. Le développement industriel d'un pays se fait par étapes bien marquées: au début, naturellement, ses exportations comptent une plus forte proportion de matières brutes que de produits fabriqués, mais petit à petit, les revenus provenant de la vente des matières premières assurent aux consommateurs du pays le pouvoir d'acheter les produits de ses propres manufactures; ainsi, ce pouvoir d'achat fait croître de grandes industries nationales. On doit ces progrès non pas au fait d'avoir entouré le pays d'un mur de Chine,—ce qui serait la conclusion logique du régime protecteur,—mais bien au fait qu'on a commencé par exporter les matières brutes et qu'on a consacré les fonds ainsi perçus au développement intérieur des industries qui utilisent ces produits. Nous tenons à édifier au Canada une forte industrie manufacturière; donc, il nous faut tout d'abord mettre notre population en situation de supporter pareille industrie et pour cela nous devons vendre autant que possible les produits naturels du Canada; en second lieu, il nous faut découvrir à l'étranger les débouchés qui s'adaptent le mieux à l'écoulement de nos produits, naturels ou fabriqués. Quiconque veut se donner la peine de consulter les statistiques verra que nos exportations qui, voilà quelques années, étaient formées presque entièrement de matières brutes, comptent une proportion de plus en plus grande de produits ouvrés, soit en partie soit en entier. Autrement dit, nous dépassons rapidement l'étape où le pays doit vendre surtout ses produits naturels; peu à peu, nous développons une grande industrie nationale. Je suis persuadé que l'évolution industrielle du Canada souffre favorablement la comparaison avec celle de n'importe quel pays du globe; j'entends par là que, si l'on tient compte de sa jeunesse et du chiffre restreint de sa population, le Canada accuse un développement industriel plus intense et plus rapide que celui de tout autre pays dans l'histoire du monde.

Je m'empresse maintenant de suivre l'exemple de mon honorable ami, et ne pas parler trop longtemps sur un même sujet. Je m'efforcerais de noter toutes les questions qu'il a